

Appel aux maires, président.es d'EPCI, conseiller.es départementaux, sénateurs et députés des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence

Appel aux associations d'usagers, syndicats et partis politiques
défenseurs du rail et du climat en Région PACA

Rail en PACA : vers un train des maires en colère ?

Après l'augmentation massive des tarifs TER en 2022 (jusqu'à 300% sur la carte Zou et suppression des cartes nationales), l'annonce de la fermeture définitive des guichets dans de nombreuses gares a mis le feu aux poudres : le 27 mai dernier, face à une Région Sud sourde aux protestations et fermée à tout dialogue, le Maire de Veynes a pris une décision grave pour un maire profondément républicain : avec Christian Durand, maire de Chorges, et le Collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes, ils ont appelé à désobéir et [prendre le train sans billet entre Veynes et Chorges](#).

Prenant la mesure de cette action, M. Jean-Pierre Serrus, vice-président aux transports de la Région, s'est rendu à Veynes le 21 juin en Mairie de Veynes. Seule ouverture proposée : une baisse de 20% du tarif kilométrique sur la ligne des Alpes. Sur tout ce qui pénalise gravement le rail sur nos territoires de montagne, aucune inflexion : « sur les fermeture de guichets et sur la carte Zou 50/75 nous ne reviendrons pas en arrière ». Train 3 fois plus cher que le bus sur les mêmes parcours, train de nuit interdit à la desserte locale, absence de circulations aux horaires de travail, ligne Grenoble-Veynes en péril... La Région Sud qui ne cesse de vanter son « budget vert » et sa « COP d'avance », fait en réalité tout pour que les habitants comme les touristes privilégient la route, le pétrole, les accidents et la pollution.

Face à cette immobilisme le sénateur Jean-Michel Arnaud est intervenu auprès du président Renaud Muselier pour lui demander de recevoir les Maires de Veynes et Chorges en cette rentrée 2023, pour l'instant sans succès. Nous avons présenté la situation et reçu le soutien de nombreux maires lors de l'Assemblée générale des maires ruraux des Hautes Alpes le 16 septembre dernier.

Nos demandes sont claires, simples et justes : maintenir les guichets indispensables à l'accès de toutes et tous au train, et rétablir les

réductions Zou 50/75% et les cartes nationales - dont la suppression n'a en plus entraîné aucune économie, de la bouche même de M. Serrus.

Nous n'obtiendrons pas satisfaction sans un geste fort : si rien ne bouge d'ici là, nous vous proposons de nous **rassembler le 18 novembre au sein d'un « Train des maires en colère » qui nous conduirait à Marseille avec pour seul titre de transport le billet de lutte utilisé le 27 mai** - ou à votre appréciation, en achetant votre billet si cette forme d'action vous convient mieux. Nous convergerions dans une démarche républicaine pour tenir sur le parvis de l'hôtel de Région les Etats généraux des territoires pour le rail.

Elus, collectifs, syndicats et partis politiques, partout en PACA nous sommes nombreux à nous insurger chacun de notre côté contre la politique ferroviaire régressive de notre Région : il est temps de nous mobiliser tous ensemble. Pour que l'exécutif régional en prenne toute la mesure **nous vous appelons à rendre public votre refus de la fermeture des guichets et de la suppression des réductions [en vous inscrivant à ce lien](#) dès que possible**. L'ensemble des réponses sont visibles par toutes et tous **[à ce lien](#)**.

Nous invitons l'ensemble des collectifs, élus, syndicats des Alpes Maritimes, du Var, des Bouches du Rhône et du Vaucluse souhaitant le rétablissement des réductions et des guichets à relayer cet appel dans leurs territoires et se préparer à mettre en place en novembre, si nous n'obtenons pas satisfaction, des Trains des maires en colère sur toutes les lignes de notre Région.

Christian Gilardeau, Maire de Veynes
Gérald Martinez, Maire de St Léger les Mélèzes

Zou malin : la réalité derrière la com

Avec la nouvelle carte Zou "malin", la réduction Zou passe de 75% (sur un trajet choisi) ou 50% (sur tous les trajets) à 30% dans tous les cas. Cela fait près d'une fois et demie plus cher pour tous les trajets, et près du triple pour le trajet choisi. De plus, la réduction est réduite à un seul accompagnant contre 3 auparavant.

Sur toute sa communication, la Région prétend que la nouvelle gamme tarifaire favorise l'accès des personnes qui ont des revenus modestes, favorise les abonnements et favorise les voyages en groupe. Qu'en est-il réellement ?

Favoriser l'accès des revenus modestes ?

Faux : la nouvelle Zou solidaire donne 50% aux QF < 710€ mensuels ; réduction que l'ancienne carte Zou donnait à tous. La réduction à 90% s'applique désormais aux QF inférieurs à 500€, tandis que l'ancienne bénéficiait aux allocataires de minima sociaux & AAH. Le recours au QF permet notamment d'exclure de la mesure tous les allocataires qui n'ont pas d'enfants : un célibataire touchant le RSA, ayant un QF supérieur à 500€, perd la réduction à 90%. Mathématiquement, la nouvelle gamme réduit le nombre de bénéficiaires de cette carte "solidaire".

Favoriser les abonnements ?

Faux : les nouveaux abonnements Zou flex plafonnent à 55% de réduction pour 10 voyages sur un mois, 60% pour 20 voyages, 70% de réduction pour 30 voyages tandis que l'ancienne carte Zou donnait 75% pour 10 voyages sur 4 mois : les voyageurs réguliers ont eux aussi perdu. Les seuls à ne rien perdre (ni gagner) sont ceux qui font le même trajet tous les jours, avec les abonnements mensuels et annuels maintenus à 75%. Cerise sur le gâteau, le dépliant Zou est mensonger : il indique "jusqu'à 80%" alors qu'il n'existe aucune réduction supérieure à 75%.

Des voyages en groupe moins chers ?

Faux : les nouveaux tarifs donnent 30% à 3 personnes, 40% à 4, 50% à 5 et plus. L'ancienne carte Zou donnait 50% ou 75% à 2, 3 ou 4 personnes. Une seconde carte était auparavant nécessaire à partir de 5 personnes, mais la réduction à 75% (attribuée sur 10 trajets, donc accessible dès 5 personnes faisant un aller-retour) la compensait très rapidement par rapport aux 50% actuels.

M. Serrus affirme très souvent - par exemple dans le Dauphiné libéré du 26 mai 2023: *"concernant l'ancienne carte Zou, une personne achetait une carte et avait plus d'avantages qu'une autre qui voyageait régulièrement, qu'une famille qui voyageait en groupe. Cela avantageait sûrement un certain nombre d'utilisateurs. Nous avons préféré en avantager beaucoup d'autres."*

En réalité :

- avec Zou 50/75 un voyageur occasionnel (à 50% sur tous les trajets et 75% sur un trajet) n'a jamais eu plus d'avantages qu'un voyageur régulier (à 75%).
- Avec la nouvelle gamme les voyageurs réguliers n'ont rien gagné. S'ils ne font pas leur trajet 5j/7 ils ont même perdu avec Zou Flex par rapport à Zou 50/75.
- Les voyageurs en groupe payent désormais plus cher
- Les voyageurs occasionnels payent désormais jusqu'à 3 fois plus cher